

AR PREFECTURE

006-210600441-20180308-08_03_2018_07-DE
Reçu le 15/03/2018

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Département
des Alpes Maritimes**

de la Commune de LA COLLE SUR LOUP

Arrondissement de
GRASSE

SEANCE DU 8 MARS 2018

Nombre de membres

Afférents au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
29	29	27

N° 08.03.2018.07

Objet de la délibération :
**COMPTE ADMINISTRATIF
2017 DU BUDGET
ANNEXE DE
L'ASSAINISSEMENT
COLLECTIF ET NON
COLLECTIF -
VOTE**

L'an deux mille dix-huit et le huit mars à dix-huit heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur **Jean-Bernard MION**, Maire.

PRÉSENTS :

MM. MION – CIRIO - Mme CUBIZOLLES - M. BORIOSI - Mme MARINO - M. CHAUVIN - Mme MINÉÏ – M. DURAND- M. MONRAY- Mme WALTER- M. STOJEBÀ – M. LEMESSIER-M. BERNARD Mme MUIA- Mme TALAYRACH- Mme BILLOIS-M. THUBET-M. BERTAUX-M. BERKESE-M. CHABROUX- Mme LEBEL-Mme LAFFORGUE- Mme PRUNEAUX- M. HELY.

PROCURATIONS :

Mme RAUZY pouvoir donné à M. CIRIO
Mme RAY pouvoir donné à M. CHAUVIN
Mme CHAQUET pouvoir donné à Mme MINÉÏ
M. LUCAS pouvoir donné à M. DURAND

EXCUSÉ :

M. LIGONIE

M. DURAND est nommé secrétaire de séance.

Monsieur Jean-Bernard MION, Maire,

EXPOSE au Conseil Municipal :

Le Compte Administratif du Budget Annexe de l'assainissement collectif et non collectif pour l'exercice 2017 a été arrêté le 31 décembre 2017.

Les recettes et dépenses constatées ainsi que les résultats du Compte Administratif 2017, dressé par Mr Jean-Bernard MION, ordonnateur, peuvent être récapitulés comme suit :

- Original.
- Expédition certifiée conforme à l'original.

Pour le Maire,
Le Directeur Général des Services,

Date de la convocation :
28 février 2018

Certifié exécutoire compte tenu

De la date d'affichage :
15 MARS 2018

De la date de transmission et de réception en Sous-Préfecture :

15 MARS 2018

Pour le Maire,
Le Directeur Général des Services,

AR PREFECTURE		OPERATIONS DE L'EXERCICE 2017		RESULTAT DE L'EXERCICE	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2017	PREVISION AFFECTATION AU 1068	
006-210600441-20180308-08_03_2	RESULTAT A LA CLOTURE						
Regu le 15/03/2018	SECTIONS DE L'EXERCICE 2016	EXCEDENT	MDT EMIS	TITRES EMIS	EXCEDENT		
	Fonctionnement	2 262 282.31	1 237 188.51	1 100 882.50	-136 306.01	2 125 976.30	-177 009.00
	Investissement	374 972.86	70 470.86	42 421.00	-28 049.86	346 923.00	
	TOTAUX					2 472 899.30	

Ces résultats sont en parfaite concordance avec le Compte de Gestion du Comptable public qui fait l'objet d'une autre délibération.

En conséquence :

Après s'être fait présenter le Budget primitif de l'exercice 2017 et les Décisions Modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats ainsi que le Compte Administratif dressé par l'ordonnateur accompagné du compte de gestion du receveur,

Considérant que Mr Jean-Bernard MION, ordonnateur, a normalement administré, pendant le cours de l'exercice 2017, les finances du Budget Annexe du service de l'assainissement collectif et non collectif de la commune en poursuivant le recouvrement de toutes les créances et n'ordonnant que les dépenses justifiées,

Rappelant que le Compte Administratif est voté hors la présence du Maire,

Il est proposé au Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Patrice CIRIO, 1er Adjoint,

- **De prendre acte** de la présentation faite du Compte Administratif 2017 du Budget Annexe de l'assainissement collectif et non collectif qui sera joint à la délibération ;
- **De procéder** au vote du Compte Administratif 2017 du Budget Annexe de l'assainissement collectif et non collectif ;
- **De déclarer** toutes les opérations de l'exercice 2017 définitivement closes et les crédits annulés,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et procédé au vote,

- **DONNE ACTE** de la présentation faite du Compte Administratif 2017 du Budget Annexe de l'assainissement collectif et non collectif joint en annexe à la présente délibération,

AR PREFECTURE

006-210600441-20180308-08_03_2018_07-DE
Reçu le 15/03/2018

APPROUVE le Compte Administratif 2017 du Budget Budget Annexe de l'assainissement collectif et non collectif et arrête les résultats des différentes sections budgétaires comme suit :

SECTIONS	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2016	OPERATIONS DE L'EXERCICE 2017		RESULTAT DE L'EXERCICE	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2017	PREVISION AFFECTATION AU 1068
	EXCEDENT	MDT EMIS	TITRES EMIS		EXCEDENT	
Fonctionnement	2 262 282.31	1 237 188.51	1 100 882.50	-136 306.01	2 125 976.30	-177 009.00
Investissement	374 972.86	70 470.86	42 421.00	-28 049.86	346 923.00	
			TOTAUX		2 472 899.30	

- **DECLARE** toutes les opérations de l'exercice 2017 définitivement closes et les crédits annulés.

Ce à l'UNANIMITE des membres présents et représentés :

- Ont pris part au vote : 27 (*hors la présence du Maire*)
- Ont voté pour : 27
- Ont voté contre : 0
- Se sont abstenus : 0

Ainsi délibéré à La Colle-sur-Loup les jours, mois et an susdits et ont signé les membres présents.

Le Maire,

Jean-Bernard MION



Jean-Bernard Mion